

Date de parution

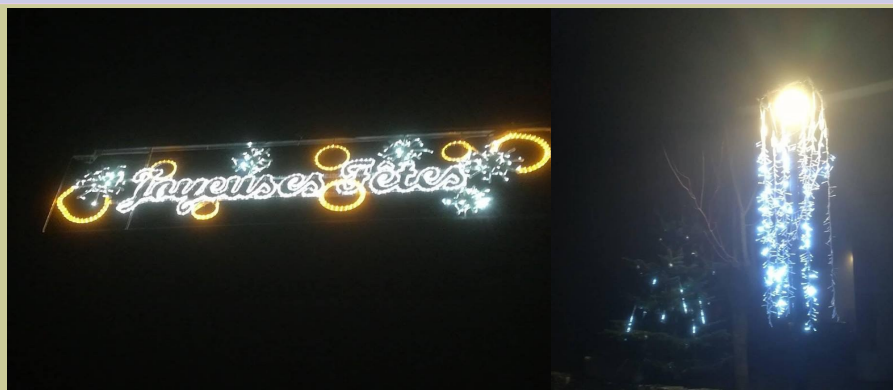
JANVIER 2020

MASSAGUEL

Feuillet d'informations Municipales N°31

Sommaire :

- Edito
- Vie de la commune
- Conseil municipal
- Vie des associations
- Infos diverses



Edito

En 2014, la nouvelle équipe municipale s'était engagée sur la transition énergétique et sur la sauvegarde de l'environnement.

En 2019, nous avons poursuivi nos actions dans le domaine des économies d'énergie, avec l'isolation des bâtiments communaux et le remplacement des éclairages publics par des lampes à basse consommation.

La pré-étude de la chaufferie bois de la salle de sport est terminée. D'autre part, un permis de construire a été déposé pour l'implantation d'éoliennes sur le site de la Vialette, cette réalisation si elle aboutit, permettra de financer les travaux de la chaufferie.

En Mars 2020 des élections municipales auront

lieu, et vous serez amenés à élire des femmes et des hommes qui devront gérer la commune pour les 6 prochaines années.

A nouveau, les énergies renouvelables, l'environnement, le cadre de vie, et l'école rurale seront au cœur des réflexions. Mais aussi la place de la commune dans l'intercommunalité avec le transfert des compétences eau et assainissement, et l'évolution de l'urbanisme liée au maintien des terres agricoles. Toutes ces décisions auront des conséquences pour l'avenir de notre commune, nous devons les évaluer.

En ce début d'année, l'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2020, pour vous et ceux qui vous sont chers.

Le Maire

INVITATION

Le maire et le conseil municipal de Massaguel ont le plaisir de vous inviter à la réception donnée à l'occasion des vœux de la nouvelle année

Le Samedi 4 janvier 2020 à 11h15 salle des associations

Agenda:

25 janvier: AG Génération mouvement

8 février à 19h: Soupaguel à la salle des fêtes

15 et 22 mars : Elections municipales

29 mars: Loto des Aïnats

MAIRIE: Horaires d'ouverture au public

Lundi et vendredi: 14h à 17h

Mardi et jeudi: 8h30 à 12h

Site internet : www.massaguel.fr

Directeur de la publication : M.ORCAN

Mise en page : M.GUARDIOLA

Edité par la Mairie de Massaguel – 29 Av. André Cabrol – 81110 MASSAGUEL

Tél. 05 63 50 32 98 Fax : 05 63 50 13 91



Une agence postale accueillante

Déjà trois ans que Patricia reçoit le public au guichet de l'agence postale du village. Le moins que l'on puisse dire c'est que les personnes qui viennent y faire leurs opérations ne sont pas déçues. Son accueil et sa compétence sont à la hauteur de ce service public que l'on est tous amenés à utiliser. En temps normal, et plus particulièrement à l'approche des fêtes, il y a une foule de

raisons de venir à la poste. On peut y retirer de l'argent bien sûr mais aussi, entre autre, envoyer toutes sortes de choses à l'aide de différentes enveloppes, ou paquets pré-affranchis de tous formats et pour toutes destinations. Patricia se fera un plaisir de vous renseigner et aussi de vous proposer de beaux timbres, de quoi égayer ses cartes de vœux. On a la chance ici d'avoir une agence ouverte tous les matins de 9 heures à 11 h 30, y compris le samedi. Autre agent incontournable, le facteur présent et à votre service tous les jours.

Les Aïnats à l'école

Les enfants ont bien sûr un repas et un goûter avant les vacances avec passage du Père Noël, le tout organisé par l'école. Ils ont aussi une rencontre avec le club des aïnés du village qui se fait un plaisir depuis quelques années de leur offrir un goûter. C'était le 13 décembre, et ils ont eu droit à gâteau, chocolat chaud, mandarines et bonbons, les papys et mamies qui ont goûté avec eux, ont eu droit à un récital de chansons des petits comme des grands. Le courant passe chaque fois, et on peut dire que tout le monde s'est régalé. Belle rencontre et beaux échanges, à renouveler évidemment



BIENTÔT LE RECENSEMENT DE LA POULATION A MASSAGUEL

Du 16 Janvier au 15 Février



Réunions du conseil municipal

1) Délibération pour le recensement de la population en 2020

Le maire rappelle que la collectivité doit organiser, au titre de l'année 2020, les opérations de recensement conformément à la Loi 2002-276 du 27 février 2002.

A ce titre il convient de désigner un coordonnateur de l'enquête ainsi qu'un agent recenseur et de fixer leurs rémunérations.

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

De désigner Mme MOYANO GARCIA Eva en qualité de coordinateur communal de l'enquête de recensement pour l'année 2020

Et Mme BONNET Sandrine en qualité d'agent recenseur pour l'année 2020.

La rémunération totale des deux agents sera égale au montant forfaitaire fixé par l'administration soit 850 €.

2) Délibération prix de l'eau et de l'assainissement pour 2020

Monsieur le Maire explique au Conseil municipal que depuis la séparation des budgets d'eau et d'assainissement il est nécessaire de mettre en place un abonnement pour l'assainissement afin d'équilibrer les deux budgets.

Il propose au conseil municipal des nouveaux tarifs pour l'eau, la taxe d'assainissement, l'abonnement eau et d'un nouvel abonnement pour l'assainissement:

Prix m3 eau : 1.05 € (idem 2019)

Taxe d'assainissement : 0.95 € (0.85€ en 2019)

abonnement annuel eau: 30€ (en 2019 l'abonnement d'eau était de 60€)

abonnement annuel assainissement: 40€

Après discussion et délibération, à l'unanimité, il est décidé d'appliquer ces nouveaux tarifs à partir du 01 janvier 2020.

3) Opposition au transfert à la Communauté de Communes Sor et Agout, de la compétence assainissement ,au 1er Janvier 2020

VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, et notamment son article 64 ;

VU la loi n° 2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.5214-16 ;

VU les statuts de la Communauté de Communes du Sor et de l'Agout.

VU le projet de loi relatif à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique qui prévoit d'assouplir les dispositions concernant le transfert obligatoire de la compétence assainissement au 1^{er} janvier 2020. En effet le texte facilite les possibilités d'opposition des communes même lorsque la communauté de communes exerce « en partie seulement l'une ou l'autre » de ces compétences.

Ainsi, sous réserve des discussions qui auront lieu au sénat et à l'assemblée nationale et des amendements qui seront adoptés, le projet de loi pourrait permettre aux communes de la Communauté de Communes Sor et Agout de délibérer pour s'opposer au transfert de la compétence assainissement au 1^{er} janvier 2020.

La minorité de blocage s'exprime par délibération dans la mesure où au moins 25% des communes membres de cette communauté représentant au moins 20% de la population totale de celle-ci s'opposent au transfert de la compétence assainissement.

En l'espèce, la majorité des membres du bureau de la Communauté de Communes Sor et Agout ont exprimé le souhait de reporter la date de transfert de la compétence assainissement à une date ultérieure au 1^{er} janvier 2020.

Il est donc demandé au Conseil Municipal de bien vouloir, compte tenu de l'ensemble de ces éléments, se prononcer contre le transfert à la Communauté de Communes du Sor et de l'Agout au 1^{er} janvier 2020 de la compétence assainissement.

Après en avoir délibéré, Le conseil municipal à l'unanimité:

DECIDE de s'opposer au transfert automatique à la Communauté de Communes du Sor et de l'Agout au 1^{er} janvier 2020, de la compétence assainissement,

SOUHAITE que le transfert soit mis en œuvre dans un délai raisonnable au plus tard le 1^{er} janvier 2026, afin de conserver le bénéfice des études menées,

AUTORISE Monsieur le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

4) Tarifs cantine et garderie 2020.

Suite à l'augmentation du prix des repas facturés par le fournisseur Mr. le Maire demande au Conseil municipal de se positionner par rapport aux tarifs de la cantine et de la garderie pour l'année 2020.

Le Conseil après avoir délibéré, décide à l'unanimité de maintenir les tarifs actuel pour la rentrée de janvier 2020

5) Renouvellement du contrat de travail de Mme. Patricia Azemar

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil municipal que le contrat de travail de Mme. AZEMAR Patricia arrivera à échéance le 28/11/2019, Mr. le Maire propose de prolonger son contrat pour trois ans supplémentaires.

Le Conseil après avoir délibéré décide à l'unanimité de prolonger le contrat à Mme. AZEMAR Patricia selon la loi de travail de la fonction publique.

6) Périmètre programme OPAH

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les subventions prévues pour le programme OPAH de la communauté de communes (programme d'aide à la réhabilitation de l'habitat), seront limitées pour les travaux des maisons situées au centre bourg de la commune de Massaguel.

7) Compte rendu réunion pour le transfert de la source d'eau de Massaguel

Monsieur le maire rappelle que compte tenu des travaux important à réaliser sur la source de Bergieu, les financeurs (Etat, Adour-Garonne) ont souhaité un transfert de la source au syndicat du Pas du Sant. Le Maire informe les membres du conseil municipal que le 22 octobre a eu lieu une réunion avec tous les organismes qui participent au projet de ce transfert. Après discussion, le Syndicat du Pas du Sant a manifesté son désaccord pour prendre en charge les emprunts qui sont liés aux budgets de l'eau et de assainissement du fait du report du transfert de l'assainissement à la CCSA. Mr. le Maire propose une réflexion globale sur le transfert des compétences eau et assainissement afin de trouver la meilleure solution pour la commune de Massaguel. Après réflexion et analyse, le sujet sera abordé au prochain conseil municipal.

8) Point sur le projet éoliennes

Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal que le bureau d'études va déposer le permis de construire et que nous sommes dans l'attente de plus d'information. Une réunion est prévue début décembre au siège du Parc Régional.

9) Installation de la fibre optique.

SFR va installer la fibre optique pour le compte du département du Tarn. Cette installation va durer 3 ans et l'entreprise doit commencer les travaux de raccordement en juin 2020. Pour le piémont de la Montagne Noire et Massaguel les raccordements pourraient démarrer en 2022.

10) Compte rendu du conseil d'école

Effectifs de l'école: 32 élèves au total soit 13 enfants en maternelle/CP et 19 enfants en CE/CM

Elections de délégués de parents d'élèves: Madame Cauquil et Monsieur Pélissier ont été élus pour représenter les parents au conseil d'école. Mme. Portalié et Mme. Barthelemont sont les suppléantes.

Petits travaux et petits achats: Vu avec le représentant de la mairie

Vie scolaire: Les élèves ont participé à un cross dans le cadre de génération 2024. Ils ont parcouru 62 km. Les élèves de maternelle/CP ont assisté à leur premier spectacle vivant à Sorèze sur des objets de la vie courante.

Le cycle piscine à l'Archipel de Castres a commencé pour 6 séances.

Projet de sentier pédagogique autour du patrimoine:

- réalisation des panneaux par les enfants
- Création d'un livre et des bornes avec numérotation

Lecture du règlement intérieur de l'école: le conseil d'école approuve le règlement.

11) Compte rendu de réunion de la CCSA

1-Schéma des équipements « sports loisirs et nature »

Présentation par Mme Siau du cabinet SED: elle insiste sur le potentiel important du territoire et précise que le développement du sport augmente l'attractivité d'un territoire et donc son développement économique attirant de nouvelles populations et des touristes.

2) Assainissement collectif

En attente de la promulgation de la loi, les communes sont invitées à délibérer sur le sujet du transfert de la compétence assainissement collectif afin de reporter celui-ci au plus tard au 1^{er} janvier 2026.

3) Base de loisirs : projet d'acquisition de terrains et approbation du règlement

M. Michel ORCAN, responsable de l'aménagement de la base de loisirs, expose à l'assemblée les projets d'acquisition de terrains à proximité de la base: le conseil autorise le Président de la CCSA à lancer des négociations auprès des propriétaires concernés.

Il présente la charte déontologique de vidéo protection, par laquelle la CCSA s'engage à veiller au bon usage du système et à garantir les libertés publiques et individuelles

4) Finances locales : Fonds d'Aide à la Voirie d'Intérêt Local 2019

Considérant les devis de travaux de Voirie 2019 pour les différents cantons de la CCSA le conseil décide de solliciter l'attribution de subventions au titre du FDT-FAVIL 2019.

5) Actions Sociales : Règlement intérieur du Lieu d'Accueil Enfant Parent

Mr. Mas, président de la commission « petite enfance », indique que le Lieu d'Accueil Enfant Parent est un espace ouvert aux enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'au moins un adulte référent. Il permet un échange entre parents mais aussi avec des intervenants sociaux professionnels: voir plus d'informations sur le site de la communauté de communes (communautesoretagout.fr).

6) Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Mme. Laperrouze, présidente de la commission urbanisme, indique que le travail mené se concrétisera le 26 novembre prochain lors de l'approbation par le conseil du document d'urbanisme. Après les mesures de publications et les délais réglementaires, nous pouvons espérer que le PLUI soit opposable en février 2020.

7) Aménagement du territoire

Demande subventions à la région Occitanie pour un programme « façades » dans les bourgs centre des communes

La Communauté de communes a décidé de soutenir financièrement les propriétaires réalisant des travaux de ravalement de façades d'immeubles selon des critères et un règlement validé par le conseil.

A compter de janvier 2020, une Prime de 1500€ sera attribuée sous certaines conditions et dans la limite d'une enveloppe financière votée chaque année par la CCSA.

Le conseil décide de solliciter des aides de la Région Occitanie afin de pouvoir faire bénéficier les propriétaires réalisant des travaux de ravalement de facades, sur la base d'un programme de réhabilitation estimé à 24 façades pour la première année et de mettre en place un guichet unique afin de percevoir les aides régionales et traiter les demandes d'attributions des particuliers.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Les Aïnats aiment les châtaignes



Avec l'automne, voici venu le temps des châtaignes, très nourrissante, elles ont été la base de l'alimentation de régions entières, le châtaigner était appelé «l'arbre à pain». On les déguste dans des fêtes à son honneur, et aussi l'hiver dans la rue où elles réchauffent les mains. Le club des aïnés, depuis plusieurs années, offre en novembre une dégustation gratuite à ses adhérents, et ils étaient plus de cinquante lors d'un dernier mercredi récréatif. François le président et son ami René étaient à la manœuvre pour en griller, avec l'aide d'autres membres du club, quelques 25kgs. C'est René qui a imaginé et construit la machine à griller avec moteur et tambours de machine à lave. En tout cas, tous ont apprécié ce goûter avec en prime gâteau, vin nouveau et café. Le club donne rendez-vous pour le loto, l'assemblée générale, les sorties et voyages. A noter les mercredis après-midi belote et jeux de société toujours appréciés et que vous pouvez rejoindre.

Un jardin partagé à Massaguel

Encore un jardin qui s'est vu honoré et primé lors de la dernière fête des jardiniers à Labastide-Rouairoux. C'est un concours du « Réseau des Jardiniers » soutenu par Le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc regroupant une bonne partie de territoire du Tarn et de l'Hérault. De nombreux jardins ont été primés ici à Massaguel depuis des années, y compris celui de l'école. Une première cette année, pour un jardin partagé sur un terrain mis à disposition par la municipalité. Cathy, Odile et Frédéric se sont démenés, avec le soutien de Claude Bouisset du Réseau, et les résultats sont là avec un prix mérité. Ces prix viennent encourager le travail,

la biodiversité, l'originalité, et surtout l'emploi de produits naturels, paillages, récupération d'eau...c'est la fin de saison, mais nos trois jardiniers sont fiers de leur production. Au passage, ils lancent un appel, il y en a encore une place. Contact au 05 63 50 85 64



Bien être avec le Yoga à Massaguel



Des cours de Natha Yoga sont animés par Corentin Bostaille à la MJC de Massaguel depuis plus de deux ans. Quelques places sont encore disponibles et on peut venir faire un essai toute l'année. Le Natha Yoga est accessible à tout le monde, quel que soit l'âge ou le niveau. Il propose un travail conjoint du corps, du souffle, de l'énergie et du mental. C'est un art de vivre au quotidien qui a pour objectif d'éveiller les meilleures qualités et potentiels humains à tous les niveaux de l'être. Il développe santé, vitalité, équilibre et joie de vivre. Les cours dispensés à Massaguel ont lieu le mardi de 19h15 à 20h30 et le vendredi de 10h30 à 11h45 à la salle des associations. D'autres cours sont proposés à Castres, Vielmur-sur-Agout, Revel et du yoga sur chaise à St-Affrique-les-Montagnes. Plus d'info sur le site: www.natha-yoga-

Castres Massaguel volley-ball a relevé un défi de taille, s'associer au Téléthon. Tout a commencé à Massaguel, par les petites mains du club qui ont emballé 180 kilos de chocolats. Pour vaincre la maladie, les bénévoles ont travaillé pendant deux jours pour finaliser toutes les commandes de chocolats pour les licenciés. C'est leur geste et un défi pour participer au Téléthon ! A l'occasion du match des Filles évoluant en Nationale 3, face à Genets de Mespledes, l'entrée était symboliquement payante, toutes les ventes de chocolats et boissons ont été reversées ainsi que la collecte faite par les joueurs de volley-ball loisir qui, durant toute la semaine, ont organisé de petits matchs pour l'euro symbolique. Toutes les actions au sein de CMVB ont permis de récolter une belle somme au profit de l'AFM Téléthon. Ensemble pour vaincre la maladie ils ont été portés par un élan de générosité. Il y a quelques jours a eu lieu la soirée de Noël où tous les licenciés ont joué un tournoi qui s'est terminé par un repas façon auberge espagnole. Cette soirée a été très conviviale avant la trêve, pour certains il reste encore quelques matchs à gagner. Le club souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.



Programme 2020 de l'Université pour tous

L'Université Pour Tous du Tarn est une association qui propose des activités au plus grand nombre sans distinction d'âge, de niveau d'étude. Ici à Massaguel, un atelier d'écriture fonctionne depuis 2 ans avec succès. D'autres ateliers et conférences ont eu lieu. Odile Riffard administratrice et animatrice, rappelle le programme 2020 ici à Massaguel. **Une conférence gratuite (entrée libre, ouverte à tous) sur "Le patrimoine du piémont nord de la Montagne Noire, l'exemple de Massaguel", le 16 janvier à 17h30 en mairie.** En janvier et février 2 ateliers gratuits (avec adhésion à l'UPT) sur le sommeil et la mémoire (non concurrentiel avec celui existant) animés par une psychologue.

Renseignements et inscriptions : 05 63 50 12 99 et : contact@universitepourtous81.fr Site internet : universitepourtous.dutarn.fr



Soirée festive à l'école.

La soirée vin nouveau organisée par l'Association de parents a permis de les réunir avec enfants, enseignants, anciens élèves et amis de l'école. Soirée festive mais très modérée à la grande satisfaction de Laurent le président.

Des animations, des projets lui avons-nous demandé ? "Oui, d'abord loto le 8 décembre, précédé de la vente de sapins, vide-chambre (date à déterminer), chasse aux œufs pour Pâques, fête de l'école et nouveau cette année un concours de pétanque. Tout cela pour financer des sorties, en particulier le voyage de fin d'année, ce qui permet d'alléger la participation des parents. L'an dernier un séjour au ski a permis de faire découvrir la montagne aux enfants. On se plaît dans notre école avec jardinage et élevage de poules pondeuses, sorties piscine, rencontre avec les Aïnats début décembre, activité cirque au printemps, etc." En effet, on se plaît dans cette petite école rurale.

INFO INTERCOMMUNALE

Un crématorium va bientôt voir le jour sur le territoire de la Communauté de Communes Sor et Agout.

Aujourd'hui c'est officiel, la construction d'un crématorium sur la commune de Sémalens est définitivement validée

En effet la Communauté de Communes Sor et Agout dispose, parmi ses compétences facultatives, la compétence Crématorium (création et gestion).

Par délibération en 2017, le conseil communautaire a émis un avis favorable pour une prise de participation au capital social de la Société Publique Locale (SPL) du pôle Funéraire public de l'Albigeois pour un montant de 400 000€.

Cette participation au capital social de la société a pour objectif de lui confier, par voie de concession : la conception, la construction et l'exploitation du futur crématorium.

L'adhésion à la SPL concrétise le partenariat voulu par les élus de travailler avec le pôle Funéraire public de l'Albigeois afin de s'appuyer sur l'expérience et la qualité reconnues de son activité.

Le coût total de l'opération est estimé à **2,5 millions d'euros**.



Un deuxième équipement dans le Tarn afin de répondre aux besoins croissants

Ce nouvel équipement s'ajoutera à celui d'ALBI, le seul aujourd'hui en service dans le département. Il sera situé sur le territoire de la commune de Sémalens et plus précisément sur la zone d'activité de Graboulas.

Le crématorium d'Albi est éloigné de notre territoire et devient insuffisant pour répondre à la demande du Sud du Département du TARN.

Un deuxième équipement est donc nécessaire sur le territoire afin de répondre aux besoins des administrés en leur garantissant une proximité et une qualité de service.



RECENSEMENT DE LA POPULATION DE MASSAGUEL

C'est Utile

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

C'est simple

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !

Plus de 60% des personnes recensées ont répondu en ligne en 2019. Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre mairie ou sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.